



## **COVID:** situation différente, mesures différentes

Les pays voisins se reconfinent. Genève aussi. La Suisse devrait-elle en faire de même? economiesuisse estime que non. La situation n'est pas la même que lors de la première vague. Un confinement serait, cette fois, inapproprié. Il serait très douloureux aussi bien économiquement que socialement. Opposer économie et santé n'est toutefois pas pertinent.

Face à la forte hausse des contaminations et des hospitalisations le Conseil fédéral a annoncé le 27 octobre un renforcement drastique des mesures mais sans nouveau confinement. Pourquoi ce choix à l'heure où de plus en plus de pays reconfinent?

## Exploiter l'expérience

Début mars la Suisse assistait effarée à la progression des contaminations. Le Conseil fédéral avait décrété un confinement partiel le 16 mars. economiesuisse avait soutenu cette décision. Bien que très dur pour la population et l'économie, ce semi-confinement était nécessaire pour protéger la santé de la population et éviter une implosion des hôpitaux.

Plus de 7 mois se sont écoulés. La situation n'est plus la même qu'en mars, pour plusieurs raisons. Nous disposons désormais d'expérience.

D'un point de vue sanitaire, la durée des hospitalisations s'est fortement réduite et le taux de mortalité des patients Covid à l'hôpital a, heureusement, diminué. Les cantons romands ont mis sur pied une étroite collaboration en cas de surcharge des hôpitaux. Par ailleurs, les masques ainsi que le gel hydroalcoolique sont largement disponibles à tout un chacun.

## Diligence exemplaire des entreprises

Du côté des entreprises, la situation n'a aussi rien à voir avec celle qui prévalait en mars. Ainsi, le télétravail est fortement appliqué dans les métiers pour lesquels cela est possible. Les entreprises ont, de plus, mis en place des plans de protection qui vont bien souvent au-delà des recommandations de la Confédération et des Cantons. C'est ce qui ressort des enquêtes d'economiesuisse auprès de ses membres et des associations sectorielles. Philippe Fleury, responsable du bureau genevois de KPMG, arrive au même constat, sur la base des réponses de nombreuses entreprises dans la région de Genève.

La diligence dont font preuve les employeurs n'est pas le fruit du hasard. Veiller à la santé des employés est un devoir moral et légal. Eviter que tout ou partie du personnel soit en quarantaine n'est pas une option : il en va du bon fonctionnement de l'entreprise voire de sa survie.

## Pas de reconfinement: la priorité des entreprises

Un nouveau confinement partiel entraînerait des coûts très élevés pour la population et l'économie sans pour autant résoudre le problème. En effet, le virus ne disparaîtrait pas pour autant et les cas réaugmenteraient rapidement après le déconfinement. Il faudrait donc sans cesse réimposer de nouveaux mini-lockowns - probablement en janvier, puis à nouveau en mars. L'effet «yoyo» qui en résulterait serait extrêmement néfaste tant pour les nerfs de la population que des entreprises.

Nous avons besoin d'une stratégie à long terme pour apprendre à vivre avec le virus et ce, sans faire peser un trop lourd fardeau sur l'économie et sans restriction excessive de la liberté individuelle.

L'économie prend très au sérieux ses responsabilités pour enrayer la pandémie. Le temps presse: chaque individu est appelé à en faire de même aussi bien au travail que dans sa vie privée. C'est tous ensemble que nous parviendrons à nous en sortir.

Économie de marché libérale et durable

